



Cinê des Possibles du 14 mars 2024 CITRE l'asso et CITRE la coop

Projection du film **SABOTAGE** de Daniel Godhaber

« Le capitalisme fossile nous conduit à toute vitesse vers le précipice. Quelqu'un doit tirer le frein d'urgence. Si les gouvernements ne le font pas, le reste d'entre nous le fera ».

Ainsi s'exprimait l'universitaire suédois Andreas Malm dans une tribune publiée par le journal Le Monde en juin 2023 lors de la sortie en France du film Sabotage inspiré de son essai « *Comment saboter un pipeline* » (*How to blow up a pipeline*).

1. Des actions légales dans le domaine du climat

L' « Affaire du siècle » : Le jugement du tribunal administratif de décembre 2023 donne raison aux associations de l'Affaire du Siècle. Et pourtant, le tribunal se refuse à mobiliser tous les outils à sa disposition pour obliger l'État à agir. Les associations s'inquiètent de cette décision qui donnerait un feu vert à une transition subie et non planifiée. C'est pourquoi elles se pourvoient en cassation ce jeudi 22 février 2024 devant la plus haute juridiction administrative française.

Les COP : En 2015, la COP 21 prévoyait de limiter les émissions de gaz à effet de serre pour éviter un réchauffement supérieur à 1,5° d'ici 2050. On a atteint ce degré de réchauffement en 2023. La COP 28 de décembre 2023 prévoit la sortie des énergies fossiles (hormis le gaz considéré comme énergie de transition). Sans objectif chiffré, ni précision de date de sortie définitive du pétrole.

2. Le film

Il s'inscrit dans la logique développée par l'universitaire Andreas Malm : le passage à l'acte par des militants exaspérés par l'inaction des dirigeants politiques et économiques. Des idées exprimées par l'auteur, le réalisateur du film tire un récit de fiction faisant office de parabole. La thèse défendue est la suivante : il va de soi que les beaux slogans n'enrayent pas la catastrophe climatique en cours, pour le plus grand plaisir des industriels et de leurs alliés politiques. Il est donc temps de passer à l'action et de se passer de leurs autorisations. Le film explore sans concession les dilemmes moraux, philosophiques et économiques d'une telle démarche – mais aussi, en effet, son intérêt et son efficacité.

Le film a suscité une polémique importante aux États-Unis, jusque dans les milieux gouvernementaux. En France, avant même la sortie en salles de *Sabotage*, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, justifiait dans son décret la dissolution du groupe écologiste Les Soulèvements de la Terre, entre autres, par l'influence de "théoriciens prônant l'action directe et justifiant les actions extrêmes", précisant en pied de page qu'il visait très précisément le livre *Comment saboter un pipeline* et son auteur. Celui-ci a réagi dans *Le Monde* en fustigeant un État français qui cherche un gourou à ses ennemis, ennemis qu'il "respecte et admire", mais avec lesquels il n'est pas d'accord sur de nombreux points.



3. Le débat sur l'éco-activisme

- Les définitions : elles ont beaucoup varié depuis un siècle.
 - Pour Charles Gide (*Cours d'Économie politique, tome II, Livre III, 1919, p. 21*), il s'agit d'un mot qui appartient au vocabulaire ouvrier :⁷ « Ce mot de « sabotage », naguère inconnu et qui a fait une étonnante fortune, car on l'emploie maintenant à chaque instant dans la conversation, comporte des significations très variées. Il ne signifie pas nécessairement l'acte de détruire les instruments ou les marchandises [...] mais tout acte qui consiste à rendre le travail improductif, soit par nonchalance, [...] par excès d'application, [...] ou par une observation méticuleuse des règlements. [...] Sous ces diverses formes, le sabotage échappe évidemment à toute répression ».
 - Dans le domaine militaire, le mot est employé pour décrire l'activité d'un individu ou groupe indépendants (tels qu'un agent étranger ou un résistant), en particulier lorsque les actes de sabotage ont comme conséquence la destruction ou l'endommagement d'un service productif ou essentiel, tel que les équipements, usines, services publics ou aires de stockage tel l'explosion de Black Tom en 1916. **À la différence des actes de terrorisme, les actes de sabotage n'ont pas comme premier objectif d'infliger des pertes humaines ni de faire régner la terreur.**
 - **l'éco-sabotage**, rebaptisé « désarmement », pourrait bien être en train de s'imposer comme un mode opératoire clé de la révolte écologiste du XXI^e siècle. Légitime, face à la fuite en avant du capitalisme fossile, est-il pour autant efficace ? 'Socialter août 2023.
 - « *On tend de plus en plus vers une écologie de la conflictualité* », atteste le sociologue Manuel Cervera-Marzal, auteur de *Résister* (éd. 10-18). « *On sort enfin de l'idée que l'écologie serait ce qui nous rassemble et que l'on serait tous sur le même bateau. L'écologie est, en réalité, ce qui nous divise. Des gens ont intérêt à lutter contre le réchauffement climatique, d'autres se font de l'argent sur la crise* », souligne le chercheur, qui voit dans le développement actuel du sabotage « *une forme renouvelée de désobéissance civile* ». Reporterre, octobre 2022
- Les prises de position
 - **Les scientifiques** : Face à l'urgence climatique, les scientifiques sortent de la réserve, prônée dans la discipline, pour s'investir dans le débat public. Certains misent sur les réseaux sociaux et la sensibilisation, alors que d'autres n'hésitent pas à appeler à la désobéissance civile face à l'inaction des gouvernements. Toute la semaine, Novethic explore les nouvelles formes d'activisme climatique qui prennent de l'ampleur en France. Novethic 30 juillet 2021
<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/nouvel-activisme-climatique-les-scientifiques-entre-150041.html>
 - **L'ONU** : « *La répression que subissent actuellement en Europe les militants environnementaux qui ont recours à des actions pacifiques de désobéissance civile constitue une menace majeure pour la démocratie et les droits humains* ». Rapport de Michel Forst aux Nations-Unies le 28 Février 2024, qui dénonce en particulier la répression policière musclée contre des groupes qualifiés d'écoterroristes par les gouvernements d'États comme la France, l'Allemagne et l'Autriche. Reporterre 28 Février 2024

